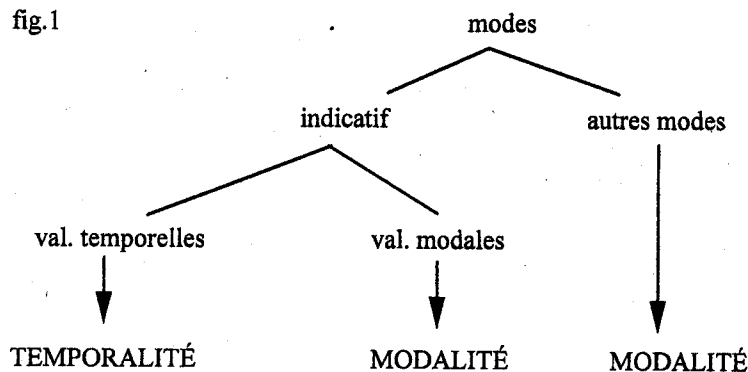


### Temporalité et modalité

fig.1



cit 1 "L'imparfait de l'indicatif dénote un procès situé hors de l'actualité présente du locuteur. Il prend une valeur temporelle quand le procès est décalé dans le passé et une valeur modale quand le procès est envisagé comme possible hors de l'univers réel." (M. Riegel et al., 1994, p. 305).

cit 2 "Le procès au subjonctif reste de l'ordre de la virtualité, du possible (...), tandis que le procès à l'indicatif est de l'ordre de la réalité, puisqu'il est inscrit dans une époque." (D. Leeman-Bouix, 1994, p. 85).

cit 3 "Si l'on compare maintenant les interprétations sémantiques de /*âtie*/ et /*ât~~ie~~*/, on constate que la fonction de la forme conjuguée n'est plus de placer l'énoncé phrastique sur un axe temporel, mais de le faire fonctionner dans un mode du « possible », que par convention j'appellerai « irrealis » (...)." (L. Picabia, 1999, p. 52).

cit 4 "Mais est-ce bien raisonnable de considérer qu'un sens temporel exclut un sens modal ou inversement ?" (C. Vetters et E. Skibinska, 1998, p. 255).

(1) *Si j'étais riche, je n'aurais pas besoin de travailler* (irréel du présent)

(2) *Si je gagnais au loto, j'arrêtera~~is~~ de travailler* (potentiel du futur).

(3a) *Je souhaite qu'il vienne* (futur)

(3b) *Je regrette qu'il soit malade* (présent)

(3c) *Qu'il rentre le plus vite possible !* (futur).

(4) *Pierre mange*

fig.2

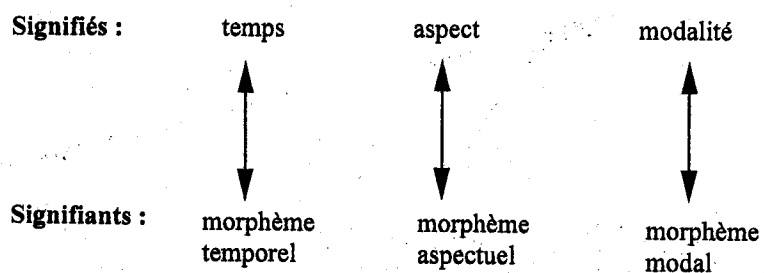
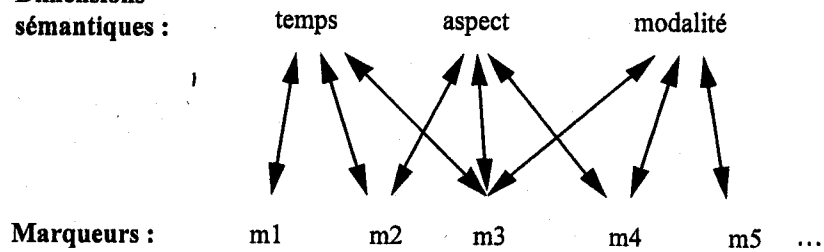


fig.3 Dimensions sémantiques :



cit 5 "Le principe d'une dissociation radicale entre deux modes possibles de construction des procès, relatifs à deux types de repère distincts, permettra de mieux comprendre la complexité de leur éventuelle articulation :

- L'une par laquelle le procès, actuel ou révolu, s'inscrit dans le temps où il relève du factuel. Il se construit relativement à un repère de nature temporelle.

- L'autre, de nature modale, s'établit relativement à un repère **subjectif**. Le procès relève de la pure représentation d'un sujet, indépendamment de tout caractère factuel et de tout ancrage dans le temps : il peut notamment correspondre à de l'envisagé, du prévu (souhaité ou redouté), de la visée (il fonde une téléonomie) et de façon plus générale, à du validable." (J.-J. Franckel, 1989, p. 7).

fig.4

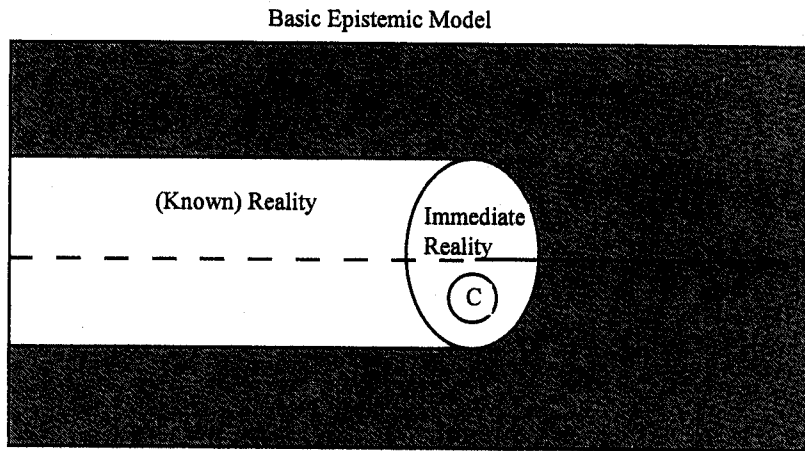


fig.5

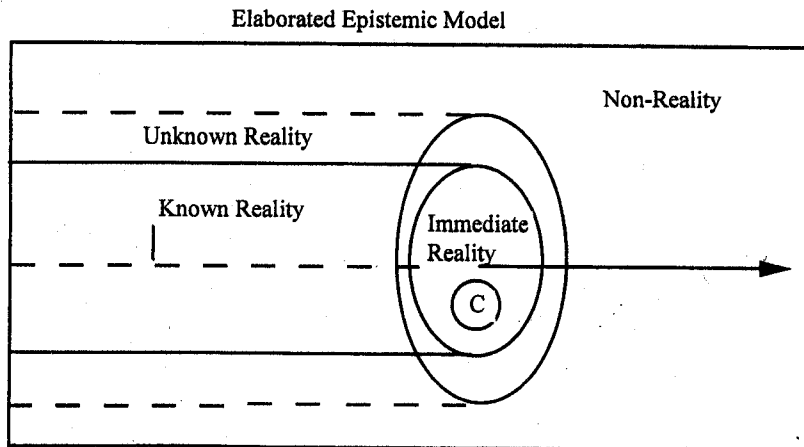


fig.6

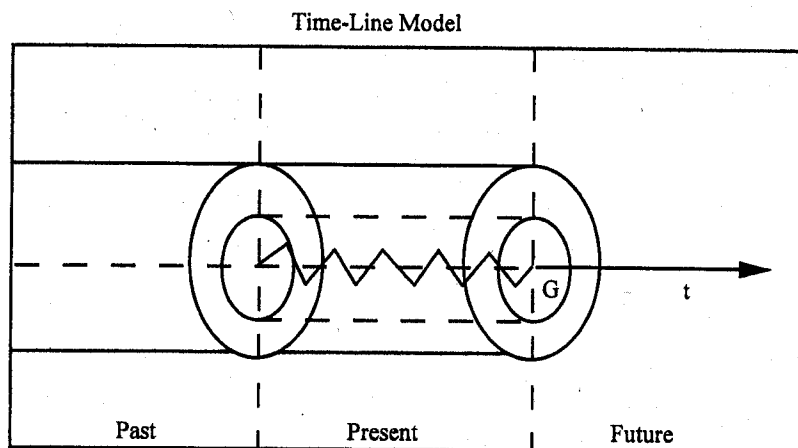


fig 7

**Plan sémantique**

Régions du modèle épistémique de base

		réalité immédiate	irréalité immédiate	réalité non- immédiate	irréalité non- immédiate
Plan morpho- logique	absence de marque	+			
	marqueur modal		+		
	marqueur distal			+	
	m.modal + m. distal				+

**cit 6** "Car il y a une seule chose dont Dieu même est privé,/C'est de faire que ce qui a été fait ne l'ait pas été" (le poète Agathon cité dans l'*Ethique à Nicomaque* VI, 2, 1139b 10)

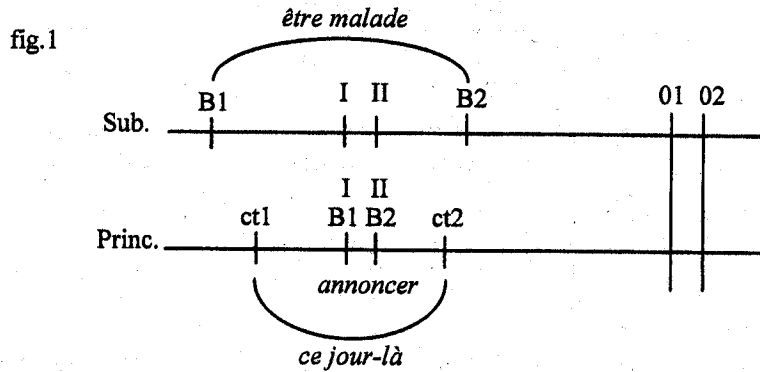
**cit 7** "*omnia enim uera in praeteritis necessaria sunt (...) quia sunt immutabilia nec in falsum e uero praeterita possunt conuertere*" (en effet tout ce qui est vrai dans le passé est nécessaire, car le passé est immuable et ne peut de vrai devenir faux) Cicéron, *De fato*, VII 14.

**cit 8**  $p_t \rightarrow (t') (t \leq t' \rightarrow N_t p_t)$  (von Wright (1984), p. 76. La formule se lit : "si p est le cas à un moment t, alors, à tout moment ultérieur, il est nécessaire que p ait été le cas à ce moment t").

**cit 9** Les structures aspectuo-temporelles utilisées dans ce modèle mettent en oeuvre quatre types d'intervalles disposés sur l'axe temporel : l'intervalle d'énonciation [01,02], l'intervalle du procès [B1,B2], l'intervalle de référence [I,II], et l'intervalle circonstanciel [ct1,ct2]. L'intervalle d'énonciation indique les limites temporelles de l'acte physique d'énonciation, l'intervalle du procès correspond à une opération de catégorisation (i.e. la subsomption d'une série de changements et/ou de situations sous la détermination d'un procès). L'intervalle de référence [I,II] est lié à une

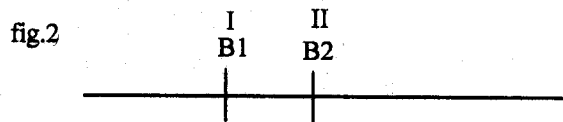
opération de monstration (il correspond à ce qui est perçu/montré du procès, par exemple ce qui est asserté lorsque l'énoncé est assertif).

(5) *Ce jour-là, Pierre annonça qu'il était malade*

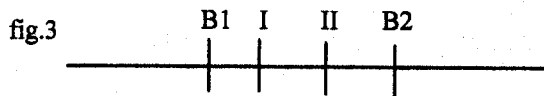


cit 10 L'aspect grammatical (ou "point de vue aspectuel") se trouve défini par la relation entre l'intervalle du procès et l'intervalle de référence. On distingue quatre aspects de base en français :

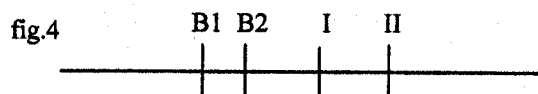
aspect aoristique : [I,II] coïncide avec [B1,B2] : I = B1, II = B2; (ex. : *Il mangea sa soupe*) : le procès est vu de façon globale :



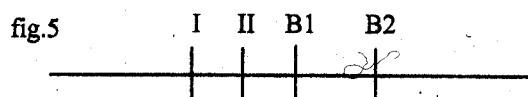
aspect inaccompli : [I,II] est inclus dans [B1, B2] : B1 < I, II < B2; (ex. : *Il mangeait sa soupe (depuis 5 min.)*) : le procès est perçu/montré dans son déroulement :



aspect accompli : [I,II] est postérieur à [B1,B2] : B2 ≤ I; (ex. : *Il a terminé sa soupe (depuis 5 min.)*) : c'est l'état résultant du procès qui est montré :



aspect prospectif : [I,II] est antérieur à [B1,B2] : II ≤ B1; (ex. : *Il va pleuvoir (les nuages s'amoncellent)*) : on envisage la phase préparatoire du procès :



cit 11 Le temps absolu correspond à la relation entre l'intervalle de référence et celui de l'énonciation :

- passé : [I,II] est antérieur à [01,02]
- présent : [I,II] et [01,02] coïncident
- futur : [I, II] est postérieur à [01,02].

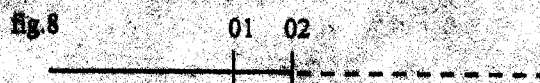


fig. 9

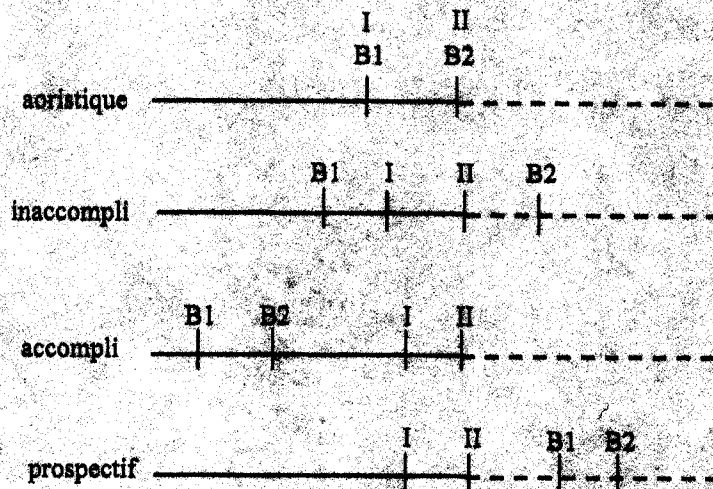


fig. 10

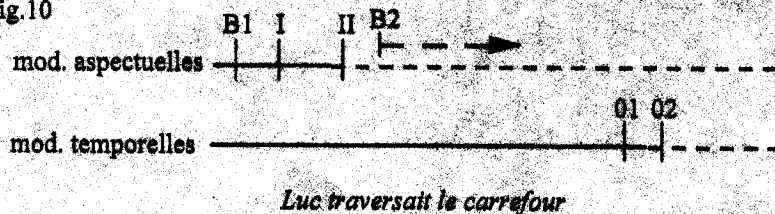


fig. 11

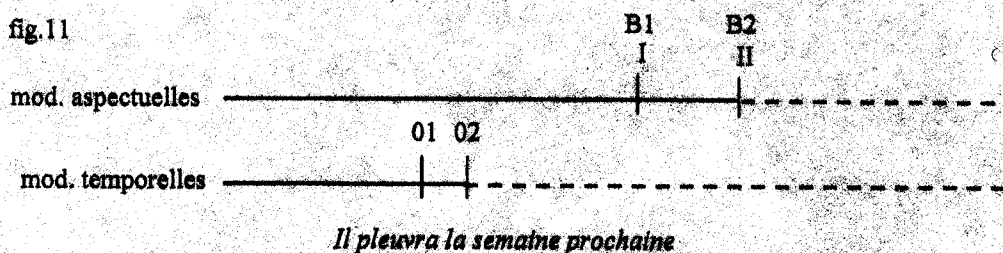
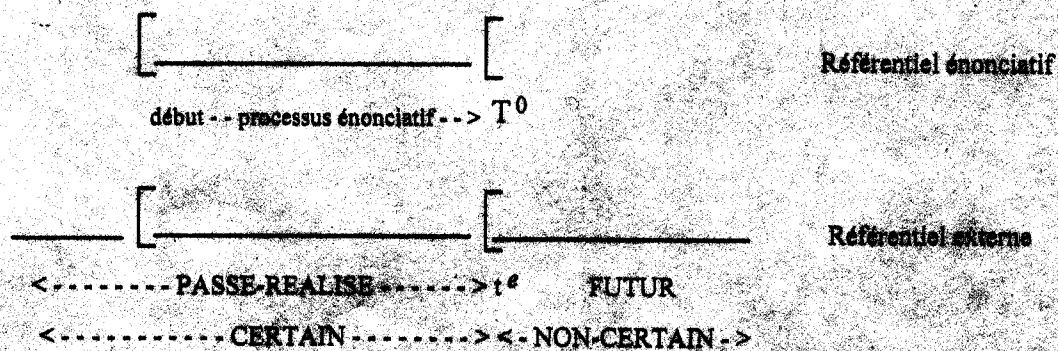


fig. 12



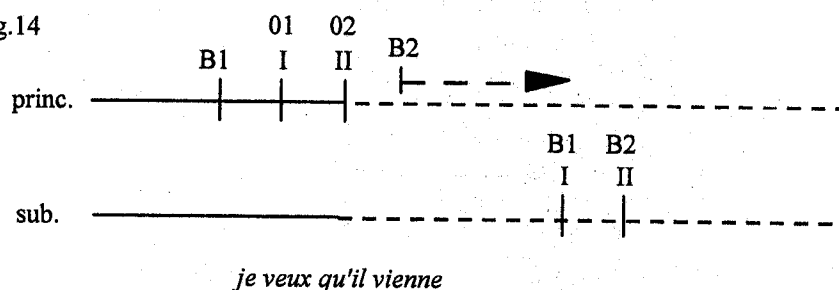
cit 12 "La possibilité et la contingence ne sont rien que des défauts de notre entendement"  
(Spinoza : *Pensées métaphysiques*, éd. 1954, p. 256).

(6a) *Je regrette qu'il soit venu*

(6b) *Je suis heureux qu'il ait réussi son examen*

(7) *Bien qu'il soit malade, ...*

fig.14



(8a) *Je suis sorti avant qu'il ne revienne (possible)*

(8b) *Je suis sorti après qu'il soit revenu (irrévocable).*

### Références bibliographiques :

- Alexandre d'Aphrodise (éd. 1984) : *Traité du destin*, trad. P. Thillet, Les Belles Lettres, Paris.
- Aristote (éd. 1977) : *De l'interprétation*, trad. J. Tricot, Vrin, Paris.
- Aristote (éd. 1983) : *Ethique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Vrin, Paris.
- Cicéron (éd. 1933) : *Traité du destin*, trad. A. Yon, Les Belles Lettres, Paris.
- Desclés, J.P. (1994) : "Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes", *Etudes cognitives 1*, Académie des Sciences de Pologne, Institut de Slavistique, Varsovie, pp. 57-88.
- Franckel, J.-J. (1989) : *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Droz, Genève.
- Fuchs, C., Gosselin, L., et Victorri, B. (1991) : "Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès", *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, pp. 137-169.
- Gosselin, L. (1996) : *Sémantique de la temporalité en français*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Gosselin, L. (1999a) : "La valeur de l'imparfait et du conditionnel dans les systèmes hypothétiques", *Cahiers Chronos*, 4, pp. 29-51.
- Gosselin, L. (1999b) : "La cohérence temporelle : contraintes linguistiques et pragmatico-référentielles", *Travaux de linguistique* 39, pp. 11-36.
- Gosselin, L. (2000) : "Le statut du temps et de l'aspect dans la structure modale de l'énoncé", *Syntaxe et Sémantique 2*, Presses Universitaires de Caen, pp. 57-80.
- Gosselin, L. (2001) : "Relations temporelles et modales dans le «conditionnel journalistique»", dans P. Dendale et L. Tasmowski (éds) : *Le conditionnel en français*, Recherches linguistiques 25, Université de Metz, pp. 45-66.
- Gosselin (à paraître) : *Temporalité et modalité. De la représentation comme dispositif sémantique*, Postface de B. Victorri, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Guillaume, G. (éd. 1984) : *Temps et verbe*, Nizet, Paris.

- 7
- Klein, W. (1994) : *Time in Language*, Routledge, Londres.
- Langacker, R. (1992) : *Foundations of Cognitive Grammar II*, Stanford U.P.
- Leeman-Bouix, D. (1994) : *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*, Nathan, Paris.
- Reichenbach, H.G. (1947/1980) : *Elements of Symbolic Logic*, Dover Publications, New York.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., et Rioul, R. (1994) : *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
- Smith, C. (1991) : *The Parameter of Aspect*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.
- Touratier, C. (1996) : *Le système verbal français*, Armand Colin, Paris.
- Vet, C. (1981) : "La notion de « monde possible » et le système temporel et aspectuel du français", *Langages* 64, pp. 109-124.
- Vetters, C. et Skibinska, E. (1998) : "Le futur : une question de temps ou de mode ? Remarques générales et analyse du « présent-futur » perfectif polonais", *Cahiers Chronos* 2, Rodopi, Amsterdam, pp. 246-267.
- Victorri, B. et Fuchs, C. (1996) : *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Hermès, Paris.
- Von Wright, G. H. (1984) : *Truth, Knowledge and Modality*, Basil Blackwell, Oxford.
- Vuillemin, J., 1984 : *Nécessité ou contingence. L'aporie de Diodore et les systèmes philosophiques*, Ed. de Minuit, Paris.